

Conférence de presse « Politique agricole 22+ » du 15 octobre 2018

**Discours de Roger Wehrli,
responsable suppléant Économie générale, economiesuisse**

Seul le discours prononcé fait foi.

Une étude et des propositions plus qu'intéressantes

Permettez-moi d'apporter le point de vue d'economiesuisse sur l'étude.

Pour résumer, nous trouvons ses résultats remarquables. Et franchement, je m'attendais à des propositions plus radicales, c'est-à-dire à la nécessité de faire des changements importants pour permettre à l'agriculture de subsister sur un marché ouvert. L'étude montre en effet que des adaptations modérées du côté des paiements directs permettraient aux exploitations de se tourner davantage vers les marchés internationaux. D'après l'étude, des accords de libre-échange ne sont pas en contradiction avec une agriculture capable de produire des biens par elle-même, également quand les conditions du marché changent, et de fournir les prestations d'intérêt général souhaitées. C'est une bonne nouvelle, car economiesuisse souhaite l'un et l'autre : des accords de libre-échange et une agriculture suisse productive.

Des propositions de réforme qui accroissent la compétitivité générale du secteur

L'étude examine deux cas de figure : une politique agricole sans ouverture et une politique agricole avec une ouverture partielle. Dans une première partie, ses auteurs présentent des propositions générales d'adaptation de la politique agricole. Puis, dans un second temps, ils examinent les instruments de politique agricole qui devraient être ajustés en cas d'ouverture du marché. L'étude respecte ainsi l'exigence politique qui a été formulée : traiter la question de l'ouverture du marché dans un autre cadre que la politique agricole 22+.

Les mesures présentées dans la première partie de l'étude – sans ouverture du marché – montrent des options intéressantes pour renforcer la capacité d'innovation et la compétitivité du secteur et étendre la liberté d'entreprise des paysans.

La consultation sur la politique agricole 22+ débutera sous peu. Nous souhaitons promouvoir les pertinentes conclusions de l'étude dans ce cadre et lors des délibérations parlementaires qui suivront. economiesuisse tire en particulier les enseignements suivants de ce travail :

Simplifier le système de subventions renforce l'orientation sur le marché

Réorganiser les paiements directs – comme proposé par M. Chavaz – nous paraît judicieux. Cela simplifierait considérablement le soutien à l'agriculture. Par ailleurs, cela renforcerait l'orientation sur les résultats de la politique agricole.

En ce qui concerne le système des subventions, les adaptations proposées faciliteraient en outre l'orientation des paysans sur le marché. Grâce à elles, les exploitations seraient davantage incitées à s'adapter le plus vite possible aux nouvelles conditions. En effet, les subventions ne doivent pas cimenter les structures en place, mais permettre aux paysans d'innover.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que, souvent, ce ne sont pas des mesures individuelles, mais la somme de toutes les interventions politiques qui freinent l'innovation et maintiennent les

structures. La complexité des instruments et les dispositions d'exécution extrêmement détaillées et régulièrement « optimisées » représentent un problème pour les paysans, les décideurs politiques et les autorités d'exécution. Le système est devenu des plus complexes. Une simplification des réglementations et des soutiens devient dès lors incontournable.

Des allègements administratifs pour les paysans et l'administration

C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'agriculture quand elle demande un allègement des charges administratives. La série de mesures proposées dans l'étude supprime des réglementations et des contrôles multiples. Avec ces propositions, on se focalise davantage sur la définition des objectifs et leur contrôle, en laissant les paysans, experts dans leur domaine, déterminer les moyens de les atteindre.

Une contribution de base pour réduire le lien excessif entre les paiements directs et la surface

La proposition d'une contribution de base est intéressante, car ces aides sont moins fortement liées à la surface. Elles contribuent aussi à soutenir l'agriculture productive dans l'éventualité d'une transition vers un marché plus ouvert.

Cependant, j'aimerais faire deux remarques :

- Aux yeux d'économistes suisses, la contribution de base, dotée d'une enveloppe de 1,6 milliard de francs dans l'étude, devrait être inférieure et son montant devrait diminuer à moyen et à long termes, car elle a une influence négative sur la mobilité des structures et l'orientation vers le marché.
- Avec la répartition des ressources proposée, il y a des gagnants et des perdants. Lors de la mise en œuvre concrète, il faudra veiller à ce que des domaines fortement protégés aujourd'hui ne profitent pas doublement. Les ressources destinées aux domaines bénéficiant d'une forte protection aux frontières devraient être redistribuées en grande partie seulement s'il y a des décisions d'ouverture contraignantes dans le domaine concerné.

Intensifier la concurrence en étendant les compétences des organisations de producteurs et de branche

Nous trouvons également intéressante la proposition visant à placer les programmes de développement durable dans la compétence d'organisations de producteurs et de branche. L'intérêt est que ces programmes seraient attribués sur une base concurrentielle. Cela signifie que plusieurs organisations de branche ou de producteurs peuvent coexister et qu'aucune ne peut dicter ses conditions au marché. Cela pourrait intensifier la concurrence et encourager des programmes taillés sur mesure, pouvant intégrer les besoins spécifiques des différents agriculteurs et réagir rapidement à l'évolution des besoins au sein de la société ou des souhaits des consommateurs.

Un climat plus favorable à l'innovation et à l'activité entrepreneuriale

L'étude considère que les aides à l'investissement visant à améliorer les bases de production ont fait leurs preuves. Nous partageons cet avis. Néanmoins, il serait souvent plus efficace de renforcer l'esprit d'entreprise. Des aides uniques pour des investissements prometteurs sont souvent plus judicieuses que des subventions versées année après année. C'est pourquoi nous estimons que les modalités de cet instrument devraient être remises en question dans le cadre de la PA22+.

Des adaptations ponctuelles uniquement en cas d'ouverture partielle du marché

Pour terminer, j'aimerais aborder la question de l'« ouverture partielle du marché ». À cet égard, il est intéressant de noter qu'avec une nouvelle politique agricole fondée sur les propositions de l'étude, seules des adaptations ponctuelles seraient nécessaires en cas d'ouverture partielle du marché. Nous pouvons donc adapter les instruments dès aujourd'hui, de manière que l'agriculture puisse faire face à des mesures d'ouverture.

La conclusion centrale de l'étude est la suivante : dans l'ensemble, il est bien plus facile pour le secteur de s'adapter à des changements sur le marché quand la politique agricole renforce l'orientation sur le marché, l'innovation, l'activité entrepreneuriale et la mobilité des structures. Si la politique agricole était adaptée de la manière proposée, les paysans en profiteraient immédiatement, dans l'environnement de marché actuel. Et si le marché devait s'ouvrir partiellement, l'adaptation aux nouvelles conditions serait facilitée.

Je vous remercie de votre attention.